



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MAPA n°2018014AM

1. POUVOIR ADJUDICATEUR :

Commune de Chenôve
Monsieur le Maire
2, Place Pierre Meunier - BP 130 – 21303 CHENOVE CEDEX

Tel. : 03.80.51.55.00

Courriel : marches.publics@ville-chenove.fr

Adresse du site internet : www.ville-chenove.fr

Adresse du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com>

2. OBJET DU MARCHÉ :

**Etudes artistiques et réalisation d'une œuvre d'art publique intégrée à l'Hôtel
de Ville de Chenôve**
(Code CPV : 92311000-4)

La présente consultation ne fait pas l'objet d'allotissement.

3. OPTIONS ET VARIANTES :

Variante(s) à l'initiative du candidat ou exigée(s) par l'acheteur : les variantes ne sont pas autorisées.

4. DUREE DU MARCHÉ OU DELAI D'EXECUTION :

Le marché prendra effet à compter de la notification pour une durée de 8 mois.
L'attention des candidats est clairement attirée sur le fait que l'œuvre d'art devra être livrée au plus tard le 28 juin 2019.

5. MODE DE PASSATION :

Marché de prestations intellectuelles passé selon la procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

6. JUSTIFICATIFS A PRODUIRE / QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :

Ceux prévus aux articles de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

7. CRITERES D'ANALYSE DES OFFRES :

Un comité de pilotage examinera les offres en prenant en compte les critères énoncés ci-dessous par ordre d'importance décroissante de pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Sélection par les habitants	30 %
2	Prix	30 %
3	Respect de l'esprit d'universalité et de la symbolique républicaine incarnée par Marianne.	20 %
4	Qualité de la réponse en termes de lisibilité, d'adaptabilité et de pérennité de l'œuvre d'art	10 %
5	Respect du délai de réalisation et capacité à réaliser le projet au regard des contraintes spécifiques	10%

8. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION :

La consultation se déroule en 2 temps :

Dans un premier temps, un comité de pilotage, mentionné à l'article 9-1 du règlement de la consultation, pré-sélectionnera trois candidats en fonction des critères 2 à 5 définis à l'article 9-3 du règlement de la consultation.

Le résultat de cette pré-sélection par le comité de pilotage fera l'objet d'une information par le pouvoir adjudicateur à tous les candidats ayant déposés une offre.

Dans un deuxième temps, ces trois candidats verront leur projet soumis à la sélection des habitants telle que détaillée à l'article 9-3 du règlement de la consultation.

A l'issue de la période de sélection par les habitants, une note définitive sera attribuée aux trois candidats en fonction du nombre de bulletins favorables obtenu par le projet du candidat, auquel aura été préalablement affecté un numéro ou une couleur pour respecter l'anonymat des candidats.

Enfin, à l'issue de la consultation, des primes seront versées à chacun des candidats pré-sélectionnés par le comité de pilotage, comme précisé à l'article RC.1-3 du règlement de la consultation.

9. MODALITES D'OBTENTION DU DCE :

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sous forme dématérialisée sur le site <http://www.achatpublic.com/> sous la référence **2018014AM**

Nous recommandons fortement aux candidats de **s'identifier** lors du téléchargement du DCE pour un suivi de la consultation (modification des pièces du marché, question-réponse des candidats etc..).

10. MODALITES DE TRANSMISSION DES ECHANTILLONS – PANNEAUX, MAQUETTES OU DESSINS

Les modalités de transmission des échantillons, panneaux, maquettes ou dessins sont précisées à l'article RC.7 du règlement de la consultation.

11. MODALITES DE TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES PLIS

Les candidatures et les offres devront être transmises UNIQUEMENT par voie électronique, sans signature obligatoire, sous réserve des échantillons, panneaux, maquettes ou dessins qui feront l'objet d'un envoi ou d'un dépôt tel que précisé à l'article RC.7 du règlement de la consultation.

Les candidatures et les offres seront déposées par voie électronique à l'adresse <http://www.achatpublic.com/>, réf. : **2018014AM**

Il est précisé que l'envoi en deux temps (signature électronique puis le fichier réponse) n'est pas autorisé et que toute offre reçue à une autre adresse ne sera pas prise en compte.

11. DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES OFFRES, DES ECHANTILLONS, PANNEAUX, MAQUETTES OU DESSINS :

23 août 2018 à 17 heures 30

12. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

13-1 Langue et monnaie devant être utilisées

La totalité du dossier remis par les candidats doit être rédigée en langue française.

Tous les documents qui ne sont pas établis en langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Les offres de prix devront être présentées en EURO.

13-2 Renseignements complémentaires

Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard 12 jours avant la date limite de remise de leur dossier de candidature, une demande écrite en français par voie dématérialisée uniquement sur le site <https://www.achatpublic.com>, réf. : **2018014AM**

14. DATE DE LA PUBLICATION DE L'OFFRE : 29 juin 2018